

Droit de passage sur une chemin en limite d'une impasse

Par Aline HUMEAU, le 03/03/2018 à 10:34

Bonjour,

J'habite une maison avec un chemin pour sortir de ma propriété, qui donne sur une impasse, mes voisins, habitant cette impasse ne peuvent pas faire demi-tour devant chez eux, ils reculent dans mon terrain et parfois même font demi-tour dans ma cour, ont ils le droit et est ce que je peux refuser sachant qu'ils peuvent repartir en marche arrière et faire demi-tour plus loin?

Merci.

Par janus2fr, le 03/03/2018 à 10:39

Bonjour,

Pas très clair...

Ce chemin, il vous appartient ou pas ?

Si oui, pourquoi ne pas le fermer avec un portail?

Par youris, le 03/03/2018 à 10:48

bonjour,

vos voisins ne peuvent pas passer sur votre terrain sans votre accord verbal donc précaire ou sans l'établissement d'une servitude de passage.

salutations

Par Tisuisse, le 04/03/2018 à 09:24

Bonjour,

Vous fermez par une clôture et un portail, votre cour et votre terrain, vos voisins seront contraints alors de repartir en marche arrière.